

## Comité Départemental de Spéléologie du Jura N° 276 - JANVIER 2019

**Président: Michel Menin** - 71 chemin Saint-Martin, 39210 Le Pin  
e-mail : [jardinfantastique@free.fr](mailto:jardinfantastique@free.fr)  
**Rédaction : François Jacquier** - 25 rue du Curé Marquis 39170 St-Lupicin - ☎ 03.84.42.17.87  
e-mail : [jacquier.francois@wanadoo.fr](mailto:jacquier.francois@wanadoo.fr)  
Site Internet du CDS Jura : <http://cds39.ffspeleo.fr/>

### VIE DU CDS

#### Réunion Conseil d'Administration

**Date :** 5 janvier 2019 (matin de l'A.G).  
**Lieu :** Maison Familiale et Rurale à Doucier  
**Présents :** Rémy Limagne, Pascal Légli, Jean-Pascal Grenier, Johan Badey, François Jacquier, Michel Menin, Eric David, Dominique Guyétand, Christian Vuillemin..

**APPB Tétrás :** François revient sur la réunion qui s'est tenue fin novembre au Fort des Rousses. Toute pénétration dans les 4 zones APPB est interdite du 15 décembre au 1<sup>er</sup> juillet. Seules les missions à buts scientifiques seront possibles après demandes d'autorisations ponctuelles

**Grotte du Montard : Vol du crane de bison :** Au dernières nouvelles le propriétaire renonce à porter plainte ce qui n'est pas le cas de la DRAC qui devrait mener l'affaire en justice. Par l'éditorial du dernier CDS-Info, le Comité a clairement exposé sa réprobation face à ce genre de vandalisme qui nuit gravement à l'aspect scientifique de notre activité.

**Aménagement et sécurisation du Champ Mottet 3 :** Le club Exurgence a communiqué au CDS une demande d'aide financière pour l'aménagement de l'entrée de ce nouveau gouffre. La facture communiquée par le propriétaire qui a commandité les travaux s'élève à 1704 €, or le CDS s'était initialement engagé sur 500 €. Dans le doute le propriétaire est directement joint par téléphone durant le C.A. Il annonce que les 500 € lui conviennent dans la mesure où il aurait dans tous les cas dû effectuer cette sécurisation. Le versement de cette somme ne sera effectif qu'après délibération en A.G.

**Fonds BRGM :** Eric fait remarquer que le management de cette « cagnotte » destinée à aider les clubs pour des



actions dépassant leurs moyens devient ingérable. Il suggère que ce fonds soit redistribué aux clubs au prorata du nombre de licenciés. Cette proposition n'est pas adoptée par le C.A.

**Gestion des Grands Electeurs au sein des clubs :** Selon les statuts, seuls les Grands Electeurs élus dans chaque club ont un droit de vote pendant l'A.G et ceci durant les 4 années de l'olympiade. Chaque année un grand flou entoure ce sujet au moment de l'A.G et il serait souhaitable que chaque club annonce au préalable ses grands Electeurs.

**Prévision du budget :** Rémy annonce une nouvelle édition du stage d'Aiguebonne avec un budget prévisionnel de 6000 €.

**Election du nouveau président :** Suite à la démission de Johan, un nouveau président devra être élu au cours de l'A.G de l'après-midi. Compte tenu du fait que personne ne se bouscule pour la place il est préférable que le C.A. anticipe le problème afin d'éviter d'interminables pourparlers l'après-midi. Michel est sollicité pour proposer sa candidature au poste de président durant les deux années restantes de l'olympiade. Il finit par accepter sous condition d'être épaulé par le reste du Bureau et du C.A. Rémy accepte également d'être candidat au poste de président adjoint, poste tenu jusque à présent par Michel. Ces deux propositions devront toutefois être acceptées par le nouveau C.A. puis validées par l'A.G.

**Fichier cavités :** Christian demande l'avis du C.A. pour une éventuelle diffusion du fichier (listing Excel) sous forme papier à chaque club du Jura. Après discussion l'idée n'est pas retenue.

Le Secrétaire de séance  
François Jacquier

C  
D  
S  
  
I  
N  
F  
O  
39



## Assemblée Générale

Date : 5 janvier 2019 (Après-midi).

Lieu : Maison Familiale et Rurale à Doucier

31 membres fédérés jurassiens présents à cette Assemblée Générale, 8 clubs représentés sur les 9 que comptait le Jura en 2018.

Début de séance : 14h30

### **BILAN D'ACTIVITE DE L'ANNEE 2018** :

*Allocution de Michel Menin Président par intérim*

« Je vous remercie d'être venus si nombreux à cette Assemblée Générale, marquant ainsi l'intérêt que vous portez au fonctionnement du Comité Départemental de Spéléologie du Jura.

Il y a deux ans quand j'ai accepté de prendre la vice-présidence du CDS, je pensais n'avoir à suppléer le président que quelques journées par an, j'étais loin d'imaginer devoir le remplacer un jour totalement.

Johan, Président élu lors de l'A.G. de 2017, a eu peu après un changement professionnel ne lui permettant plus d'assurer pleinement ses responsabilités, et le fonctionnement du CDS commençait à s'en ressentir, sa décision fin juin de cette année de démissionner, ne me laissa pas d'autre solution que d'assurer l'intérim jusqu'à aujourd'hui, jour où, je l'espère, quelqu'un parmi vous rêve de prendre la fonction de Président. Ce n'est pas une fonction trop lourde, le travail colossal, je l'ai constaté, réalisé par le trésorier, et le secrétaire, assure l'essentiel des démarches, et les avis éclairés de l'ancien président Rémy Limagne m'auront été fort utiles.

Je remercie donc le trésorier et le secrétaire, mais aussi les autres membres du bureau et du Conseil d'Administration pour leur participation active au fonctionnement du CDS.

Cette année 2018 a été endeuillée par la disparition de deux « légendes locales » de la spéléologie ; Alain Baptizet, que tous les anciens ont connu, et Jacques Olivier, le Druide des Malrochers, compagnons de sorties que nous n'oublierons jamais.

Le nombre d'adhérents aux clubs du Jura continue sa lente progression. Nous étions 138

en mai, et 141 en fin d'année. C'est rassurant pour la survie des clubs, mais ce serait encore mieux si parmi tous ces adhérents, des nouveaux acceptaient de s'investir dans le fonctionnement du CDS, et surtout de s'engager dans les actions du Spéléo Secours Français, dont l'équipe, bien que toujours active subit un lent vieillissement.

En 2018, Le CDS, avec vous les clubs, a fait la promotion de notre activité avec sa participation au 50<sup>ième</sup> anniversaire de la mise en eau du barrage de Vouglans, l'organisation des Journées Nationales de la Spéléologie aux Nans, (j'en profite pour remercier les clubs pilotes de ces opérations ; le SC FRA d'Arinthod et le S.C.L. de Lons ), et la rédaction d'un texte sur la spéléologie dans le magazine des sports du Conseil Départemental.

Le CDS 39 a œuvré pour la préservation du milieu souterrain, en déposant plainte pour le déversement volontaire de 1300 m<sup>3</sup> de lisier dans un affluent du ruisseau de Pissevielle, rejoint pour cela par la FFS. Il a collaboré à la réalisation de panneaux informatifs pour les entrées de la Grotte de Gigny, et, non sans difficultés, pour la Rivière de la Baume. Le CDS a aussi œuvré pour qu'au lieu de fermer l'entrée de la Grotte des Bordes à Saint Lothain, il soit posé un grillage de protection autour de l'entrée. Il a aussi transmis son fichier sur les cavités du bassin d'alimentation de la Caborne de Chambly afin que le club Exsurgence réalise un dossier pour la Fondation pour la Protection des Habitats de la Faune Sauvage.

2018 s'achève sur deux affaires compliquées, et qui annoncent un mauvais présage pour l'avenir de la spéléologie. Il y a d'abord l'arrêté préfectoral de protection de biotope pour le Grand Tétras, qui étend les zones déjà protégées, menaçant des zones karstiques pleines de promesses en cavités verticales profondes.

Et, il y a le vol du crâne de bison dans la grotte de Madame Villard à Montmorot, geste stupide, à l'image de ces vols et dégradations gratuites que chaque jour les médias nous apprennent, signe d'une disparition des sentiments de respect pour la nature, la société, et pour notre patrimoine.

Je voudrais terminer cette allocution par un remerciement au Conseil Départemental du Jura, à Jeunesse et Sports, pour leurs aides au fonctionnement de notre structure, dans ce contexte économique difficile où ils n'ont pas forcément tous les moyens qu'ils aimeraient mettre dans ce soutien. »

Le bilan moral est approuvé à l'unanimité

### **BILANS DES COMMISSIONS** :

**Commission Enseignement** : Par *Rémy Limagne*

Une nouvelle fois le stage d'Aiguebonne a connu un vif succès, à noter une forte participation de stagiaires et cadres jurassiens. Hormis la journée topographie de mars et le stage biospéléo de décembre, on peut regretter le manque d'action locale. Ne pas hésiter à solliciter la commission pour des thèmes ou formations particulières, la commission fera son possible pour y répondre.

**Commission Secours** : Par *Rémy Limagne*

Aucune intervention réelle au cours de l'année 2018. Modification récente au niveau de la tête du SSF39 dans la mesure où Eric David a laissé sa place de Conseiller Technique Départemental à Sylvain Collin. Eric reste toutefois Conseiller Technique Adjoint avec Wim Cuyvers.

Une formation technique a eu lieu à Montrond début juin. L'effectif des sauveteurs se maintient mais un besoin de rajeunissement se fait de plus en plus sentir. Rémy fait donc un appel aux nouvelles générations pour venir se former et renforcer l'équipe existante.

Ces formations peuvent être ouvertes aux mineurs mais ces derniers ne peuvent pas intervenir en secours réels.

**Commission Gestion Cavités** : Par *Sylvain Collin*

Borne aux Cassots : 437 entrées consignées sur les fiches à l'entrée dont 355 pour de simples visites "loisir" et 118 pour des actions ciblées ou de l'exploration par des clubs jurassiens. La cavité est régulièrement visitée par des groupes étrangers dont des Belges, des Allemands et des Anglais. Un cadenas a été remplacé durant l'année écoulée.

Le lot de survie de la Borne aux Cassots a été renouvelé et complété, il se compose désormais de neuf bidons étanches et de l'eau. Des panneaux explicatifs ont été mis en place. L'installation téléphonique a connu quelques aménagements et la ligne a été vérifiée.

**Commission Environnement** : Par *Sylvain Collin, Benoit Prioul, J-P Grenier*

Les mesures de gaz à la Borne aux Cassots ont une nouvelle fois montré des fluctuations de CO<sub>2</sub> après des périodes pluvieuses.

Un seuil de 2% a été mesuré au niveau de l'entrée de la perte de Mirebel, ce qui laisse augurer un taux bien plus important voire dangereux vers le fond.



Une séance de nettoyage de concrétions et balisage a été effectuée dans le Réseau du Crocodile à la Borne aux Cassots, une action à poursuivre en 2019.

Le fait marquant de l'année 2018 aura été la plainte déposée par le CDS suite à la pollution massive du ruisseau et canyon de Pissevieille par du lisier, la Fédération a également déposé une plainte à cette occasion.

**Commission Canyon** : Par *Dominique Guyétand et Rachel Humbert*

Avancement du dossier A.M.I avec plusieurs réunions et déplacements sur le terrain. A partir de la mi-janvier un salarié de la Comcom Haut-Jura St-Claude doit gérer le dossier à temps plein, ce qui devrait faire décoller le projet.

Les négociations avec EDF pour une réouverture du canyon de l'Abime ont repris et sont en bonne voie. EDF envisage d'installer un système de mesure de débit qui pourrait donner des indications permettant l'accès ou non au canyon. Ce système serait toutefois placé en amont du parcours, loin du parking, ce qui présente un inconvénient.

D'autres négociations sont sur le point d'aboutir pour la réouverture du canyon de la Langouette. La modification du barrage amont ne permet plus un accès direct à la première cascade, l'aménagement d'une passerelle est à l'étude pour passer au-dessus de la conduite forcée. Plusieurs réunions ont eu lieu avec l'exploitant, le Conseil Départemental, la Mairie, la Comcom, les guides professionnels et le CDS. A noter une bonne coordination avec les guides pros qui, durant l'été, ont effectué un nettoyage des fonds de vasques.

Des dates seront proposées vers mai-juin pour relancer des sorties canyon aux membres du CDS.

**Commission Scientifique** : Par *Jean-Pascal Grenier*

Poursuite des comptages de chiroptères en périodes hivernales, les résultats cumulés de ces dernières années permettent d'obtenir des résultats statistiques exploitables quant aux effectifs par espèce. Globalement on peut noter une augmentation sensible durant ces dernières années. Ces résultats seront intégrés dans l'Atlas des chauves-souris de Bourgogne Franche-Comté, projet piloté par la CPEPESC et la Société d'Histoire Naturelle d'Autun. Les



données resteront toutefois communiquées à partir d'un maillage de 10 par 10 km en indiquant la présence de telle ou telle espèce sur la carte globale de Bourgogne / Franche-Comté.

Le travail relatif à l'inventaire biospéologique en Franche-Comté, commencé en 2015, est terminé et sera présenté à la DREAL Franche-Comté le 25 Janvier prochain, en présence du président de la FFS. Ce rapport va inclure les données récoltées au cours du stage bio de décembre à Saint-Lothain. Il sera accessible ensuite sur le page internet du Groupe d'Etude Biospéologique. Agrément Environnement : Benoit finalise le rapport annuel qui permet de pérenniser cet agrément.

**Commission Fichier** : Par *Christian Vuillemin et Pascal Leglise*

A ce jour le fichier compte 2345 fiches dont près de 200 nouvelles suite à des découvertes ou de simples mises à jour. Les fiches papier sont désormais toutes numérisées et intégrées dans la base de données informatique. L'année 2018 se termine avec 496 mètres de galeries ou puits nouvellement découverts.

La commission reste en relation étroite avec Basekarst dont le Jura compte 12 contributeurs et un administrateur en la personne de Pascal Leglise.

Suite à une demande du club Exsurgence qui collabore à une étude sur le lac de Chambly (réhabilitation et bassin d'alimentation), les fiches de 12 communes ont été revendues à la Fondation pour la Protection des Habitats de la Faune Sauvage (filiale de la Fédération de Chasse) pour la somme de 500 €. La reprise des explorations de la Caborne de Chambly s'intégrera sans doute dans la suite de ce projet.

**Commission Plongée** : En l'absence de *Pascal Barrier*

Fin décembre, par un message au Conseil d'Administration, Pascal Barrier a annoncé qu'il démissionnait du poste de responsable de la Commission Plongée faute d'avoir pu atteindre ses objectifs durant les deux années passées. Le C.A. a pris acte et devant l'absence de candidat la commission est donc dissoute. Reste à définir l'avenir du matériel préalablement acquis.

**Commission Publication / Communication** : Par *François Jacquier et Rémy Limagne*

**CDS-Info** : Cinq numéros seulement ont pu paraître sur les six prévus, le manque de matière à l'échéance de date a conduit à la parution d'un numéro double. Le rédacteur fait à nouveau appel à tous pour fournir des textes pour que cette feuille de liaison conserve une régularité de parution.

**Expo photos** : Elle est sortie pour la Journée de la Spéléo et pour les « 50 ans du barrage de Vouglans » où elle a pu être vue par plusieurs milliers de personnes.

Les cadres prévus sur le canyoning et sur les aspects techniques de la spéléo n'ont pas été

réalisés, François invite l'assistance à le solliciter en cours d'année pour compléter ces thèmes manquants.

**« 50 ans du barrage de Vouglans »** : Le CDS ne s'est impliqué que tardivement à cet événement mais 4 panneaux format A0 de textes, topographies et photos ont pu être réalisés juste dans les temps. Trois de ces panneaux qui traitent de la Caborne de Menouille et des cavités environnantes resteront propriété de la commune de Cernon, le quatrième qui se rapporte à la spéléo jurassienne en général viendra compléter l'exposition du CDS.

Site Internet : Remise à jour régulière du site dont la fréquentation a littéralement explosé avec les consultations pour le camp Berger.

**AFFAIRES EN COURS** :

**Vol du crâne de bison de la grotte du Montard à Montmorot** :

Aux dernières nouvelles le propriétaire renonce aux démarches pour un dépôt de plainte, par contre la D.R.A.C. devrait porter l'affaire en justice. Il serait souhaitable d'adresser un courrier au propriétaire afin que le CDS marque bien sa réprobation vis-à-vis de tels agissements. Affaire à suivre.

**Sécurisation de l'accès au gouffre du Champ Mottet 3** :

Les travaux ont été effectués par le propriétaire sans que le CDS ait pu apporter son aide comme prévu (pas informé). Une aide du CDS de 500€ a été proposée au propriétaire par le CA courant septembre. Le club Exsurgence souhaite, au nom de M.Mottet (dossier de demande déposé le 04/01/2019) une aide du CDS à hauteur 1704 €



pour indemniser les travaux. Monsieur Mottet, recontacté au cours de la réunion de CA du matin, confirme que la somme de 500 € lui convient dans la mesure où il aurait dû faire les travaux dans tous les cas. Cet accord verbal rend caduque la demande du club Exsurgence.

La participation financière du CDS de 500€ est soumise à l'approbation de l'A.G par un vote. Propositions acceptées à l'unanimité.

**CONSEIL D'ADMINISTRATION** :

Suite à quelques licences non renouvelées au sein du CA et à quelques postes restés vacants, un appel à candidature est lancé auprès de l'assemblée. Cinq personnes répondent à l'appel,

il s'agit de Bruno Mischler, Jean-Marie Blondeau, Roger Lutz, Mélanie Lepenant et Pascal Lamidey.

Ces candidatures sont soumises aux votes des 24 représentants désignés par les clubs. Les résultats sont les suivants :

- Bruno Mischler 19 voix
- Jean-Marie Blondeau 24 voix
- Roger Lutz 18 voix
- Mélanie Lepenant 24 voix
- Pascal Lamidey 20 voix

Les cinq candidats sont donc élus et rejoignent le Conseil d'Administration.

### **REMANIEMENT DU BUREAU :**

Durant l'année 2018, suite à la démission de Johan Badey au poste de président, le président adjoint, Michel Menin, a assuré la fonction de président par intérim jusqu'à cette Assemblée Générale. Le Conseil d'Administration, y compris ses cinq nouveaux membres, se réunit à l'écart afin de proposer un nouveau président à l'A.G. Après 15 minutes de discussion le C.A. rejoint l'assemblée et propose Michel Menin comme président durant les deux années restantes de cette olympiade. Cette proposition est acceptée après vote des représentants des clubs avec le résultat suivant :

- Pour : 16 voix
- Blanc : 6 voix
- Non exprimés : 2

Du fait que Michel Menin occupait jusqu'à présent la place de président adjoint, ce poste devient vacant. Le C.A. propose Rémy Limagne avec son accord pour occuper ce poste.

### **BUDGET 2018 REALISE :**

Présenté par le trésorier Eric David  
Le budget 2018 et accepté à l'unanimité

### **BUDGET PREVISIONNEL 2019 :**

Proposé par le trésorier Eric David  
Le budget prévisionnel est proposé à l'assemblée puis débattu commission par commission selon les besoins et les projets pour l'année à venir. Le prévisionnel final est accepté par l'assemblée à l'unanimité moins quatre abstentions

### **PROJETS 2019 :**

**Commission Secours :** Un planning de formation est en cours d'élaboration et sera divulgué dès qu'il sera finalisé.

**Commission Scientifique :** Un projet d'étude hydrologique de la Borne aux Cassots est proposé. Des sondes doivent être disposées à plusieurs endroits de la cavité afin de connaître les variations des niveaux d'eau en corrélation avec la pluviométrie extérieure.

L'atlas des chauves-souris de Bourgogne Franche-Comté est en cours de rédaction. Les données chiroptères du CDS y apparaîtront sous la forme d'une répartition des espèces sur carte (carrés kilométriques) sans rentrer dans le détail des lieux d'observations.

**Journée Nationale de la Spéléo :** Cette année la municipalité de Mont-sur-Monnet a sollicité le CDS pour refaire une journée ouverte au public à la grotte de Balerne en octobre. Le lieu des JNS est donc tout trouvé, reste à définir si l'organisation de cette journée est confiée à un club particulier ou si elle se fait directement sous l'égide du CDS.

**QUESTIONS DIVERSES :** Roger Lutz, président du club CARS, présente un projet de publication (textes et photos) sur la Baume du Coudrier. L'édition sera confiée à l'association « Méta Jura » qui va se charger de récolter les fonds nécessaires (environ 15000 Euros pour 1000 exemplaires). Roger sollicite le CDS pour apporter soit une aide financière, soit pour réserver un certain nombre d'exemplaires. Après discussions aucune décision précise n'est adoptée. Il est proposé à l'assemblée que le Conseil d'Administration statue ultérieurement. Décision acceptée à l'unanimité moins cinq abstentions.

L'assemblée se termine sur une projection partielle des pages de la maquette de l'ouvrage.

Fin de séance : 19h

*Le Secrétaire de séance - François Jacquier*

### **APPB « Tétrras », tout n'est pas perdu !**

Dans le dernier CDS-Info (n°275) nous abordions le problème de l'Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope « Tétrras » et son incidence sur notre pratique de la spéléo. En effet l'accès aux zones protégées est strictement interdit plus de six mois dans l'année du 15 décembre au 30 juin.



Notre activité est principalement impactée sur deux secteurs particuliers : Haute-Joux et forêt de Mignovillard où nous nous voyons privés d'accès à un bon nombre de gouffres importants.

Quelques itinéraires rigoureusement balisés permettent toutefois la pratique du ski ou du VTT. Partant de ce constat Laure-Anne Cerman (Activités de pleine nature au Conseil Départemental) s'est proposé d'intervenir en notre faveur auprès de la DREAL afin d'obtenir un accès permanent à quelques cavités. Deux gouffres : La Baume de l'Espoir (-150 m) et le gouffre de la Roche (-110 m) qui ne s'ouvrent qu'à quelques centaines de mètres du périmètre de protection ont ainsi été proposés.

Laure-Anne s'est chargée d'établir un dossier auprès de la DREAL où elle détaille la situation de ces deux cavités et en souligne l'intérêt sportif.

Contre toute attente la réponse en retour s'est avérée positive, l'accès aux deux gouffres devra toutefois être matérialisé sur le terrain par un

balisage précis qui devra être scrupuleusement respecté.

Hormis cet accord inespéré de la DREAL, tout n'est pas encore gagné car il nous faut également obtenir l'accord des propriétaires des terrains concernés, à savoir : la commune de Fraroz pour la Baume de l'Espoir et un groupement forestier pour le gouffre de la Roche. Affaire à suivre donc ! Dans tous les cas rien ne sera définitivement réglé avant le 1<sup>er</sup> juillet du fait de l'interdiction actuelle qui est également valable pour la mise en place du balisage...

François Jacquier

## ACTIVITES DES CLUBS

### Spéléo-Club San-Claudien

#### Perte Sous le Monceaux - (Nogna)

x : 854,160 - y : 2183,570 - z : 540 m

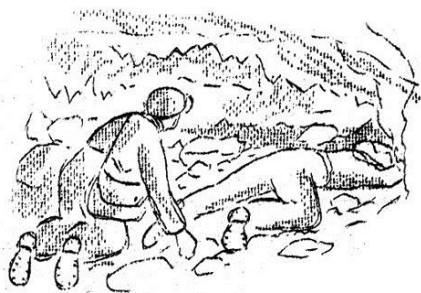
La perte des Monceaux a été ouverte par le GSJ à la fin des années 90, une grosse dalle en interdisait l'entrée. La perte se forme en bas d'un ressaut de quelques mètres facile à désescalader. On arrive au passage bas qui donne sur le "grand puits" (P13 + R3). A la base du puits on arrive dans une salle relativement importante qui se termine par un méandre. Le méandre se rétrécit au bout d'une dizaine de mètres et se termine la plupart du temps sur un siphon.

Jeudi 25 octobre 2018, la sécheresse estivale nous a incités à retourner y jeter un œil (Guillaume Ballet SCSC et Sébastien Vauchier ex GSJ). Sébastien avait déjà aperçu le post siphon mais n'avait pas poussé plus loin. Aujourd'hui, c'est le grand jour car il n'y a pas une goutte d'eau. Je passe le premier dans l'ancien siphon qui se résume aujourd'hui à un passage bas de 2 mètres environ.

Derrière on débouche dans une salle de 3 m de haut sur un diamètre d'environ 2 mètres. Il n'y a pas de suite pénétrable, les deux seuls départs se trouvent en plafond et se résument à deux diaclases étroites. On grattera un peu la plus grande mais le manque de place pour stocker les matériaux et l'étroitesse de la diaclase stopperont rapidement cette tentative.

Guillaume Ballet

NDLR : Topo publiée dans CDS Info 171 - 2000



# COMMISSION ENVIRONNEMENT

## Comptage des chauves-souris

Après huit hivers de comptage, voici quelques éléments statistiques à propos des espèces présentes dans les milieux souterrains du Jura (cavités, tunnels et mines abandonnées).

De manière fiable, on peut compter 15 espèces différentes présentes régulièrement ou occasionnellement en hibernation dans le milieu souterrain.

Le tableau ci-après présente ce bilan.

Il convient de noter la grande fréquence des deux espèces les plus abondantes dans les cavités : le petit rhinolophe et le grand rhinolophe.

Le petit rhinolophe est très ubiquiste en hibernation, avec une préférence pour les cavités

### Présence et fréquence des espèces

Espèces	Nb cavités	Altitude mini	Altitude maxi	Effectif maxi
Petits rhinolophes	112	230 m	1080 m	79
Grands rhinolophes	68	230 m	990 m	178
Grands murins (2 espèces)	41	230 m	1090 m	11
Murins "groupe moustaches" (3 espèces)	40	305 m	1210 m	6
Murins à oreilles échancrées	30	305 m	1210 m	23
Murin de Daubenton	27	305 m	1080 m	6
Oreillards (2 espèces)	18	305 m	1210 m	5
Barbastelles	16	350 m	860 m	137
Murins de Natterer	15	305 m	685 m	33
Pipistrelles (4 espèces)	8	430 m	730 m	32
Minioptères de Schreibers	7	400 m	520 m	116
Sérotines communes	7	430 m	860 m	9
Rhinolophes euryales	5	385 m	490 m	2
Murins de Bechstein	5	305 m	530 m	2
Sérotines de Nilsson	2	500 m	1080 m	1

en dessous de 900 mètres d'altitude. Il peut être présent dans des cavités de faible dimension dès lors qu'elles lui permettent d'être dans une obscurité complète et avec des températures constamment hors gel. A ce jour, pour 145 cavités visitées, 112 abritent au moins 1 petit rhinolophe soit 77 % des cavités.

Le grand rhinolophe est très présent mais plus exigeant car il a besoin de milieux souterrains plus chauds donc souvent de plus grands volumes ou des cavités dont la longueur est suffisante pour garder des températures constantes.

La barbastelle présente la particularité d'être en milieu souterrain l'hiver lorsque les températures extérieures sont en-dessous de 0°C et l'oblige à se réfugier dans un milieu hors gel. Dès lors, on la trouve surtout dans les zones froides des cavités, souvent proches des entrées ou dans les tunnels souterrains traversant qui conservent des températures froides. Sur 16 sites, 5 sont des tunnels abandonnés.



La sérotine commune et le groupe « pipistrelle » avec 4 espèces différentes, présentent les mêmes particularités.

Les espèces suivantes peuvent être parfois en grandes ou petites colonies pour hiberner : grands rhinolophes, grands murins, murins à oreilles échanquées, barbastelles et minioptères de Schreibers.

Jean-Pascal Grenier

## COMMISSION ENSEIGNEMENT

### Journée Formation sur corde



C'était samedi 9 février au mur d'escalade de Bellecin.

Sur invitation et organisation du Spéléo-Club Lédonien, une quinzaine de spéléos jurassiens se sont retrouvés au gymnase de la Base de Bellecin pour s'entraîner ou affiner leur technique de progression et manipulation de corde.

Une journée agréable où la pluie est restée dehors.

Rappel : les formations du Spéléo-Secours sont parfaitement complémentaires : prochaine journée samedi 13 avril au lapiaz de Malrocher.



### Stage Aiguebonne

Comme annoncé dans le précédent CDS-Info, le prochain stage de Perfectionnement technique à Aiguebonne se tiendra du 13 au 20 avril prochain. Attention la demande est forte, le nombre de places est limité à 15 et les inscriptions closes le 15 mars.

Contact : R. Limagne / Tél = 06 25 13 74 97 / r.limagne@gmail.com

### Rappel sur les aides aux stagiaires

Les spéléos participants aux stages agréés par la FFS [ <https://ffspele.fr/calendrier-des-stages-27.html> ] peuvent bénéficier des aides suivantes :

- Remboursement de 25% du coût stage par le CDS du Jura
  - Remboursement de 25% du coût stage par le CSR Bourgogne-Franche-Comté
  - Pour les moins de 26 ans, bénéfice du "Label-Jeunes" de la FFS = remboursement de 14€ par jour de stage
- Contact avant le stage : R. Limagne

Rémy Limagne

## COMMISSION FICHER

### Bilan 2018

Au cours de l'année 2018, 357 mètres de développements horizontaux et 139 mètres de dénivellation ont été découverts dans le sous-sol du département jurassien. Le fichier papier est maintenant entièrement numérisé. Ce ne sont pas moins de 2137 dossiers de phénomènes karstiques comportant bon nombre de sous-dossiers qui ont été scannés.

A cela il faut ajouter les 264 fiches déjà versées au fichier dématérialisé et qui n'étaient pas encore positionnées sur un numéro d'attribution Jura (JU). Nous arrivons donc à ce jour à un total de 2401 phénomènes karstiques recensés et fichés. Et ce n'est pas terminé puisque le travail en cours, de classement et de mise à jour n'en est qu'à la commune de Moirans-en-Montagne.

Les sous-dossiers ont des contenus aussi divers que variés. Entre les cavités les plus étudiées à celles qui le sont moins, nous évoluons dans une fourchette de 1 à 18. Cette collecte est en constante évolution.

En parallèle, le tableau Excel de récapitulation est renseigné avec le maximum d'informations pour les cavités principales : numéro JU, appellation, situation, spéléométrie, description, explorations, bibliographie.

Sans se mouiller, ce qui est un vœu pieu pour un spéléologue, nous avons bon espoir que ce travail sera terminé avant la fin de cette olympiade.

Côté Basekarst ; 12 contributeurs jurassiens sont maintenant opérationnels afin d'apporter leur participation à cette base de travail franc-comtoise. Ceux-ci peuvent d'ailleurs s'appuyer sur notre tableau afin d'ajouter ou compléter certaines fiches. Pascal Léglise est maintenant l'un des administrateurs de Basekarst. C'est à lui qu'échoit la lourde tâche de corriger à notre demande nos petits dérapages de fiches.

Au 14 janvier, 2351 phénomènes karstiques sont recensés sur cette base. La différence de 50



entre Basekarst et notre fichier provient essentiellement d'absences de coordonnées ; au boulot donc !

Et pour ceux qui aiment les précisions nous avons dans le Jura :

- 179 kilomètres de développement total
- 19072 mètres de développement maximum pour une cavité
- 352 mètres de dénivelé maximum pour une cavité
- 30 cavités de développement supérieur à 1000 mètres
- 60 cavités de développement supérieur à 500 mètres
- 213 cavités de développement supérieur à 100 mètres
- 91 cavités de dénivelé supérieur à 50 mètres et 349 cavités supérieur à 20 mètres.

*Christian Vuillemin  
Commission Fichier*

## COMMISSION CANYON

### *Canyoning hivernal*

#### **Ou comment canyoner même quand l'eau devient glace ?**

Organisé par l'Alpin Canyon Club sous l'égide de l'EFC et de la FFS, ce sont 10 bénévoles qui ont travaillé d'arrache-pied pour organiser le 6ème rassemblement de canyon hivernal dans le Massif des Ecrins.

62 participants se sont retrouvés, pour certains depuis le vendredi 8 février au soir, pour découvrir sur un week-end cette pratique alliant les techniques de canyoning estivale et l'alpinisme.

Le ton était donné par les organisateurs et le cahier n°4 de l'EFC, « *Evoluer du canyon estival vers le canyon hivernal ne nécessite pas simplement une plus grande rusticité du pratiquant, une meilleure résistance au froid, un meilleur mental. Cela nécessite de connaître les conséquences du froid, de la glace, de la neige sur l'environnement, sur notre organisme, sur nos techniques et de connaître les risques objectifs que cela induit.* »

Participants :

Louis Daudey et Rachel Humbert du Spéléo-Club San-Claudian

Christian Feuvrier, Sylvie Duboz, Guillaume Boiteux, Flora Berthier-Duboz et Marion Berthier-Duboz du club LAGAF

Les canyoneurs étant respectueux de leur



environnement c'est tout naturellement qu'un covoiturage s'est mis en place pour se rendre à Saint-Christophe-en-Oisans, commune située dans l'Isère, plus précisément dans le Parc National des Ecrins à l'est de Grenoble.

Après 3h30 de route, nous arrivons dans le village de Saint-Christophe-en-Oisans. La nuit est tombée et nous ne profiterons du paysage que le lendemain matin. Les membres de l'organisation nous attendent dans la salle communale pour nous remettre nos packs de bienvenue et nous indiquer les lieux où nous serons logés.

Direction les dortoirs pour certains et les chambres pour les autres. Rendez-vous est donné à 8h30 pour la prise de consignes et le rappel du programme du week-end :

#### **Samedi :**

- Accueil des participants à partir de 8h00
- Départ Canyon du Diable/Lanchatra après passage à l'accueil
- Animation par un garde du Parc National des Ecrins à l'entrée ou sortie du canyon du Diable
- Présentation Parc National des Ecrins, la Faune en Hiver à 17h00
- Apéro à 18h30
- Repas (La cordée / Relais des Ecrins) à 19h30
- Concert (La Cordée) à 20h45

#### **Dimanche :**

- Départ Canyon du Diable / Lanchatra après passage à l'accueil
- Fin des festivités et des checks retours vers 16h.

Au cours du week-end, une chasse au trésor est organisée à la fois dans les canyons mais également dans le village de Saint-Christophe. Ce jeu a pour objectif de nous faire découvrir la faune locale et les pratiques/matériels spécifiques au canyon hivernal. Des cadeaux sont à la clef.

Nous occuperons notre samedi au parcours du canyon du Diable. Ce canyon, spécialement préparé pour l'occasion (amarrages nettoyés de la glace, pose de rubalise pour faciliter leur recherche, mise en place d'anneaux de cordes dans les lunules en rocher) a été scindé en 3 parties.

Nous parcourons la première partie le samedi et la troisième partie le dimanche. L'organisation a effectivement préféré interdire le passage dans la partie 2 à cause de la menace d'effondrement d'un bloc de glace de taille imposante dû aux températures très douces de la semaine écoulée et du week-end.



Chaque participant est affublé d'une combinaison étanche, soit louée auprès de l'organisation soit leur appartenant. L'équipement individuel devait également être composé d'une pelle, d'une sonde et d'un Détecteur de Victime d'Avalanche. Les mousquetons automatiques sont à proscrire pour cause de risque de blocage par le gel, les 8 en butée pour les systèmes de débrillable également (remplacé par le neuf). Les techniques habituelles d'équipement des verticales sont à adapter en regard de ce risque de gel des mousquetons, des nœuds sur la corde et du blocage problématique d'un équipier sous une cascade d'eau glaciale.

Pour permettre une progression en sécurité, chaque groupe doit avoir en sa possession piolet, broches à glaces, plusieurs cordes et de quoi réaliser un point chaud. Un passage à l'accueil pour signaler l'heure de départ aux organisateurs permet d'évoluer en sécurité et de réguler la présence des groupes sur les 2 sites de pratiques ouverts : Lanchatra et Le Diable. Le samedi soir, une présentation de la faune du Parc des Ecrins a été réalisée par un membre du Parc National des Ecrins. Objectifs : découvrir les espèces et comprendre les adaptations dont elles font preuve l'hiver notamment pour se nourrir, se maintenir au chaud ...

Cette présentation, réalisée au milieu des exposants (JAWS Company, Aquatik Canyon, Résurgence, ANENA, GUARA) a donné suite à un apéritif offert par les membres de l'organisation. S'en suit une tombola au presque toutes les personnes se voient offrir un peu de matos (sac à corde, sac étanche, chaussons néoprène, sac de canyon...) grâce à la générosité des exposants et des différents sponsors.



A 19h30, l'ensemble des participants se scinde en deux pour aller déguster une croziflette au relais des Ecrins ou à la Cordée.

Rendez-vous était donné à 21h30 pour un concert rock avant d'aller dormir à la Cordée.

Au final, nous n'aurons pas rencontré toutes les conditions du canyon hivernal, les températures étant positives, avec notamment un superbe soleil le samedi, ne nous ont pas permis de prendre en considération les cordes et équipement qui gèlent et les crampons seront inutilisés par les plus stables d'entre nous le dimanche. Cependant, nous avons pu appréhender la préparation et le matériel important à prévoir pour de telles sorties.

Nous retiendrons de ce week-end, si ce n'est une pratique bien évidemment à adapter avec une prise en compte des risques liés à l'alpinisme (Lanchatra est un canyon situé dans un couloir d'avalanche), des paysages à couper le souffle, une vigilance accrue avec des yeux tournés régulièrement en hauteur vers les parois glacées d'où peuvent tomber à la fois de la neige mais aussi de la glace. Nous nous souviendrons surtout d'un grand moment de convivialité entre pratiquants.

Pour finir ce rassemblement, avec la sécurisation des canyons, les informations transmises (en amont et pendant le rassemblement) et la location de combinaisons étanches, permet d'appréhender cette pratique à risque avec un engagement amoindri.

Un grand merci à l'ACC pour l'organisation et à l'an prochain pour la prochaine édition.

*Rachel Humbert et Guillaume Boiteux*





# COMMISSION SECOURS

## Changement de Conseiller Technique

Fin 2018 Eric David a fait part de son désir de renoncer à son poste de Conseiller Technique Départemental Secours pour raisons personnelles. Suite à une réunion du staff SSF Jura élargi Sylvain Collin s'est proposé pour lui succéder à ce poste. Eric reste toutefois Conseiller Technique Adjoint ainsi que Wim Cuyvers.

Ces propositions de modifications à la tête du SSF-39 ont été prises en compte par le SSF national puis transmises à la Préfecture du Jura qui vient d'entériner ces changements par un arrêté en date du 25 février 2019.

François Jacquier

 			
ACTIONS	DATES	LIEUX	CONTACTS
Transmissions	Dimanche 27 janvier	Pontarlier	Eric David <a href="mailto:david.eric@wanadoo.fr">david.eric@wanadoo.fr</a>
Formation ASV et mise en œuvre Pimprenelles	Vendredi 8 février 18h 30-21h30	Borne aux Cassots	Benoit Prioul-Saïda <a href="mailto:benoit.prioul@gmail.com">benoit.prioul@gmail.com</a>
Transmissions	10 Février	Ain Jujurieux	Eric David <a href="mailto:david.eric@wanadoo.fr">david.eric@wanadoo.fr</a>
Recyclage artificiers, détection des gaz.	Samedi 2 mars	Grotte de Malchefroy (Macornay)	Sylvain COLLIN <a href="mailto:sylvain.collin@ac-besancon.fr">sylvain.collin@ac-besancon.fr</a>
Formation technique	Samedi 13 avril	Malrocher	Wim Cuyvers <a href="mailto:wimcuyvers@wanadoo.fr">wimcuyvers@wanadoo.fr</a>
Exercice régional	Samedi 11 et dimanche 12 mai	Combe aux Prêtres (21)	Sylvain COLLIN
Mise en œuvre transmissions et ASV	Samedi 15 juin 14h-19h	Baume du Stou-Baumain II (Molain)	Sylvain COLLIN
Désobstruction-ventilation	été	Petite Montagne	Eric David
Reconnaissance mine-principe de recherche- mise en œuvre des Pimprenelles	Samedi 6 juillet	Mine de fer d'Ougney	Sylvain COLLIN
Exercice	Samedi 21 sept	Caborne de Chambly ou autre cavité en cas d'impossibilité	Rémy Limagne <a href="mailto:r.limagne@gmail.com">r.limagne@gmail.com</a>
Mise en œuvre de l'ASV en milieu étroit	Vendredi 29 nov 18h 30-21h30	A définir	Benoit Prioul-Saïda